

FICHE MATERIAUX ENVIRONNEMENT

Je soussigné Christophe SIBILLE

Agissant en qualité de Directeur Commercial

Pour le compte de la Société FERMOD 75 Rue de RICHELIEU 75002 PARIS

Déclare que le produit suivant :

Marque : FERMOSTOCK

Type : Rayonnages mobiles Réf. 6611

Répondant aux classifications et aux normes suivantes : NF Hygiène Alimentaire et NSF

ne faisant l'objet d'aucune fiche de données de sécurité.

est composé :

- **Des matières premières ou des matières de base, suivantes :**

Dénomination commerciale	Dénomination technique	% en masse	Lieu d'extraction ou de fabrication	Toxicité ou fiche de sécurité (2)	Matière renouvelable (%)	Matière recyclée (%)
Aluminium	--	> 50%		Nul	100	--
Polypropylène	--	> 30%		Nul	100	--
Acier inox	--	< 10%		Nul	100	--
Polyéthylène	--	< 10%		Nul	100	--
Autres	--	< 5%		Nul	100	--

Des agrégats, adjuvants, charges et additifs suivants :

 Néant

Dénomination commerciale	Dénomination technique	% en masse	Lieu d'extraction ou de fabrication	Toxicité ou fiche de sécurité (2)	Matière renouvelable (%)	Matière recyclée (%)

raye la ligne inutile

dans cette colonne pour chaque produit considéré :

- Soit indiquer la ou les phrases type (R...) indiquant les risques particuliers résultant des dangers de la substance, selon l'arrêté du 20 avril 1994 relatif à la déclaration, la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances ou selon la directive CEE n°67-548 du 27 juin 1967 modifiée par la directive CEE n°92-32 du 30 avril 1992
- Soit indiquer la fiche de données de sécurité relative à ce produit et la joindre en annexe,
- Soit en cas de produit non toxique, porter la mention « non toxique »
- **Des liants et colles suivants :**

 Néant

Dénomination commerciale	Dénomination technique	% en masse	Lieu d'extraction ou de fabrication	Toxicité ou fiche de sécurité (2)	Matière renouvelable (%)	Matière recyclée (%)

- **Des traitements pour la conservation suivants :**



Néant

Dénomination commerciale	Dénomination technique	% en masse	Lieu d'extraction ou de fabrication	Toxicité ou fiche de sécurité (2)	Matière renouvelable (%)	Matière recyclée (%)

- **Des revêtements et traitements de surface suivants :**



Néant

Dénomination commerciale	Dénomination technique	% en masse	Lieu d'extraction ou de fabrication	Toxicité ou fiche de sécurité (2)	Matière renouvelable (%)	Matière recyclée (%)
Anodisation		> 1%		--	100	

- **Des métaux lourds suivants :**



Néant

Dénomination commerciale	Dénomination technique	% en masse	Lieu d'extraction ou de fabrication	Toxicité ou fiche de sécurité (2)	Matière renouvelable (%)	Matière recyclée (%)

- **Des autres composants suivants :**



Néant

Dénomination commerciale	Dénomination technique	% en masse	Lieu d'extraction ou de fabrication	Toxicité ou fiche de sécurité (2)	Matière renouvelable (%)	Matière recyclée (%)

Je déclare en outre que les solvants suivants ont été utilisés pendant la fabrication :



Néant

Dénomination commerciale	Dénomination technique	Quantité utilisée (g/Kg du produit)	Toxicité ou fiche de sécurité (2)	Matière renouvelable (nature et %)

Je déclare que la mise en œuvre sur le chantier se fera avec :

- **Les liants et colles suivants :**



Néant

Dénomination commerciale	Dénomination technique	Quantité utilisée (g/Kg du produit)	Toxicité ou fiche de sécurité (2)	Matière renouvelable (nature et %)

- **Les produits de traitement suivants :**

 Néant

Dénomination commerciale	Dénomination technique	Quantité utilisée (g/Kg du produit)	Toxicité ou fiche de sécurité (2)	Matière renouvelable (nature et %)

- **Les produits de fixation suivants :**

 Néant

Dénomination commerciale	Dénomination technique	Quantité utilisée (g/Kg du produit)	Toxicité ou fiche de sécurité (2)	Matière renouvelable (nature et %)

- **Les solvants et liquides suivants (dont eau) :**



Néant

Dénomination commerciale	Dénomination technique	Quantité utilisée (g/Kg du produit)	Toxicité ou fiche de sécurité (2)	Matière renouvelable (nature et %)

- **Les autres produits suivants :**



Néant

Dénomination commerciale	Dénomination technique	Quantité utilisée (g/Kg du produit)	Toxicité ou fiche de sécurité (2)	Matière renouvelable (nature et %)

- Je déclare que sur le chantier, les déchets suivants seront produits :

☐

Néant

Pour un rayonnage 3 niveaux

Dénomination des déchets produits	Quantité Produite (g/Kg du produit)	Déchets Industriels Spéciaux (DIS) (oui / non)	Déchets non Valorisables (oui / non)	Filière de recyclage ou valorisation existante (à préciser)
Carton	~ 1 kg	Non	Non	
Film PE	~ 100 g	Non	Non	

Je déclare en outre :

Que la durée de vie moyenne pour ce produit est de 5 à 10 ans, sous réserve du respect des recommandations précisées sur la notice d'utilisation, à savoir :

Un nettoyage régulier avec un nettoyant alimentaire non agressif pour l'aluminium est recommandé.

Les clayettes amovibles sont lavables en machine à laver, avec des produits classiques (+100°C).

Tous les orifices pré-perçés sur les échelles doivent être bouchés, les pastilles perforées doivent être remplacées par des pastilles neuves (pastilles fournies lors de la livraison ou en SAV).

Les niveaux doivent être horizontaux.

Les charges doivent être uniformément réparties sur les niveaux. La charge maximale de l'espace compris entre deux échelles est de 240 Kg.

Conformément à nos conditions générales de ventes, nos produits sont garantis pour une période de douze mois à compter de la livraison.

Qu'en fin de vie, ce produit pourra être démonté :



Facilement



Difficilement



Très difficilement

Et qu'il :

- pourra être recyclé ou valorisé selon le procédé suivant :

Suivant les filières de recyclage appropriées.

- ne pourra pas être recyclé ou valorisé et devra être éliminé par le traitement suivant :

.....
.....
.....

Fait à Senlis
Le 17 novembre 2009